



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

14 septembre 2018

## **ICO : l'AMF lance un questionnaire auprès des porteurs de projets**

**L'Autorité des marchés financiers lance un questionnaire auprès des porteurs de projets d'ICO françaises afin de mesurer l'impact de ces opérations de levées de fonds sur le financement de l'économie.**

### **Recueillir des données sur les modalités de l'ICO**

En lançant à l'automne 2017 sa consultation publique sur les pistes possibles d'encadrement des ICO, l'Autorité des marchés financiers a également dévoilé un programme d'étude et d'accompagnement baptisé UNICORN (pour « Universal Node to ICO's Research & Network »). Dans ce cadre, l'AMF a rencontré plus de 70 porteurs de projets d'ICO.

Afin de mesurer l'impact de ces opérations de levées de fonds sur le financement de l'économie et de prendre du recul sur les modèles d'affaires utilisés par les émetteurs d'ICO français, l'AMF lance un questionnaire auprès des porteurs de projets dont les ICO ont déjà eu lieu ou sont envisagées prochainement.

### **Faire avancer la connaissance académique sur les ICO**

Ce court questionnaire vise à recueillir des données sur les modalités de l'ICO et leurs investisseurs, sur une base volontaire. Le traitement des données sera confidentiel et ces données ne seront utilisées qu'à des fins de présentation de l'écosystème des ICO françaises, et ce de manière agrégée. Cette enquête participera à l'amélioration de la connaissance

académique du modèle de financement que représentent les ICO. Elle contribuera en outre aux réflexions de l'AMF concernant les implications du projet de loi PACTE.

Pour toute question relative à ce questionnaire, merci de contacter [a.barrat\(at\)amf-france.org](mailto:a.barrat@amf-france.org) ou [c.lemoign\(at\)amf-france.org](mailto:c.lemoign(at)amf-france.org).

## En savoir plus

Synthèse des réponses à la consultation publique portant sur les Initial Coin

➤ Offerings (ICO) et point d'étape sur le programme "UNICORN"

## SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

SUPPORT ÉVÈNEMENT

FINANCE DURABLE

16 décembre 2021

18ème Entretiens de l'AMF – Vidéos des interventions des entretiens



RAPPORT / ÉTUDE MARCHÉS

05 juillet 2021

Cartographie 2021 des marchés et des risques



ACTUALITÉ

INFORMATION ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

15 avril 2021

Le cadre juridique français permet d'accueillir les SPAC à Paris tout en veillant à la protection des investisseurs



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02